

PÔLE D'ÉTÉ – Spielplatz der Generationen

Du 1^{er} au 30 août 2020

Plan de protection

Hygiène des mains

- L'organisation du PÔLE D'ÉTÉ met à disposition du désinfectant pour les mains aux lieux des activités où il n'y a pas d'accès direct à l'eau. Les WC et lavabos seront équipés de savon, correctement signalés et régulièrement nettoyés.
Désinfectant : à l'accueil et à l'entrée, chaque poste/activité où il y a risque de contact/transmission, partage de matériel, sans possibilité de se laver les mains.
- ✓ Kiosque d'accueil
- ✓ Parking à vélos/bolides
- ✓ Terrain multisport
- ✓ Bar/buvette
- ✓ VELOsalon
- ✓ Zone du chantier collectif
- ✓ NeighborHub

Informations et prévention

- Un kiosque est monté à l'accès principal de la manifestation (devant le NeighborHub) pour accueillir les participant.e.s, prendre leurs coordonnées et leur donner un bracelet de décompte.
- Le site n'est pas barricadé car il doit être accessible aux personnes qui y travaillent ou s'y rendent pour d'autres raisons, mais des signalétiques sont placées aux autres accès pour inviter les participant.e.s au PÔLE D'ÉTÉ à venir s'annoncer au kiosque d'accueil.
- A l'aide des bracelets, les collaborateur.trice.s peuvent ainsi vérifier si le public s'est bien annoncé.
- Les panneaux de prévention sanitaire seront placés à l'entrée, aux accès du site, ainsi qu'aux lieux plus sensibles de la manifestation (lieux des activités, toilettes, etc.).
- Durant les ouvertures du circuit (mercredi à dimanche, de 16 à 21h), un.e collaborateur.trice responsable est posté.e au kiosque en permanence pour la récolte de données des participant.e.s, ainsi que pour répondre aux questions et rappeler les mesures sanitaires et de sécurité.
- Les personnes atteintes du COVID-19 ou symptomatiques ne sont pas admises sur le site, participant.e.s et collaborateur.trice.s confondus.
- Des mesures de protection supplémentaires sont recommandées pour les personnes à risque qui voudraient participer à la manifestation. L'organisation propose des masques, à l'entrée, pour ces personnes notamment.
- Les personnes en état d'ébriété manifeste ne sont pas admises sur le site.

Gestion des entrées et des sorties

- L'événement est scindé en deux parties : le chantier du matin (jeudi à samedi, de 10 à 15h) et l'ouverture du circuit (mercredi à dimanche, de 16 à 21h), avec ses activités annexes (ateliers, concerts, etc.).
- Le nombre total des participant.e.s à la manifestation est limité à 300 personnes, respectivement le matin pour le chantier et la journée dès le début de l'activité ; une fermeture de la manifestation et désinfection est prévue entre ces deux temps. Dans le cas où ces dernières mesures ne peuvent pas être appliquées, la limitation de 300 personnes est effective pour la durée totale de la journée.
- Des bracelets sont distribués aux participant.e.s afin de les différencier des usagers du site de BlueFactory et repérer celles et ceux qui ne se seraient pas annoncés au kiosque d'accueil.
- Les coordonnées des participant.e.s (nom, prénom, numéro de téléphone, adresse e-mail, code postal, heure d'arrivée) sont récoltées au kiosque d'accueil. Au minimum un responsable pour chaque groupe de personnes proches (familles, travel party, etc.). L'organisation garde ces données confidentielles durant 14 jours et ne les communique qu'en cas de force majeure, dictée par l'OFSP ou le/la médecin cantonal.e.
- A ce même kiosque, il est aussi recommandé de s'enregistrer sur l'application SwissCovid pour une protection supplémentaire.
- Les participant.e.s sont prié.e.s de signaler leur départ au kiosque d'accueil, afin que le ou la responsable sur place puisse enregistrer l'heure de départ. En cas d'oubli ou de manquement à cette consigne, c'est l'heure de fin de l'événement qui est enregistrée comme heure de départ.

Distanciation et mesures générales

- La distanciation réglementaire de 1,5 mètres entre chaque personne est appliquée aux endroits suivant :
- 1) Sur l'entier du circuit pour rouler, une signalétique sera mise en place pour garantir non seulement les distances sanitaires, mais également les distances de sécurité.
 - 2) Sur la terrasse (zone de détente de l'événement), le mobilier n'étant pas fixe, une signalétique sera mise en place afin de rappeler aux utilisateur.trice.s les règles de distanciation.
- Les autres lieux d'activités sur le site ne permettront pas de garantir une distanciation dans tous les cas de figure. Les règles sanitaires seront spécifiquement rappelées dans ces endroits.
 - Des mesures spécifiques à chaque activité seront à disposition du public, comme la mise à disposition de désinfectant pour les mains, ainsi que pour les outils, les vélos et le matériel qui devraient être partagés.
 - Pour le chantier, il est toutefois recommandé aux participant.e.s de prendre leurs propres gants.

Restauration

- La restauration et l'achat de boissons durant la manifestation est limitée au restaurant « Les menteurs » durant leurs jours d'ouverture (lundi à vendredi). En tant qu'établissement public soumis aux directives sanitaires, l'application des mesures sanitaires relatives à leur domaine leur incombe.
- Lors des jours de fermeture de l'établissement (samedi et dimanche), c'est le food truck « Chez Paulette » (aussi sous l'égide des menteurs) qui s'occupe de la restauration dans la zone de convivialité du PÔLE D'ÉTÉ (devant la halle grise), aux mêmes conditions.

Madame Marie-Paule Bugnon, porteuse du projet et membre du comité de l'association organisatrice Espace-Temps, s'engage à porter la responsabilité du respect de ce plan de protection. Elle s'engage à en informer ses collaborateurs, ainsi que les partenaires du projet, et à veiller au bon déroulement de la manifestation selon ces normes.

Fribourg, le 12 juillet 2020



Contacts

- Marie-Paule Bugnon
- 076 446 72 49 – mpbugnon@hotmail.com
- Association Espace-Temps
- association.espacetemps@gmail.com
- Route de la Cité-des-Jardins 14 - 1700 Fribourg